

Durée

2 JOURS
(14 heures)

Public concerné

Tout public

Pré-requis

Aucun

Tarif*

> Formation collective

(de 6 à 12 stagiaires)

- Public artisan :
90 €/jour/personne
- Public non artisanal :
230 €/jour/personne

* Se renseigner pour connaître les conditions de financement de la formation

Lieux

Orléans / Montargis

Dates 2021

Orléans : 03 & 04/05 - 14 & 15/06 -
05 & 06/07 - 20 & 21/09 - 06 & 07/12
Montargis 14 & 15/06 - 22 & 23/11

*La validation de la session de stage collectif dépend du nombre d'inscriptions

Délais d'accès

Le délai d'accès varie en fonction du nombre d'inscription, du financement mobilisé et du délais d'accord de prise en charge

En savoir +

Séverine DOKOSSI
☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr

► Objectifs

Sensibiliser aux risques

Prendre en compte dans sa conduite les facteurs du risque routier
Comprendre l'impact de l'hygiène de vie sur la conduite de véhicule
Connaître son véhicule

► Programme

LE RISQUE ROUTIER AU TRAVAIL : LES CHIFFRES CLES

LA CONDUITE PROFESSIONNELLE ET LES ENJEUX DE LA PREVENTION

LES CONTRAINTES DE LA CONDUITE

LES PRINCIPES DE LA CONDUITE PROFESSIONNELLE :

- 1- Le véhicule outil de travail, son entretien, les vérifications d'usage avant le départ et le chargement du véhicule
- 2- L'environnement, les typologies de voirie, l'état des chaussées, la météo
- 3- Le conducteur : l'alimentation, l'alcool, le stress, la communication au volant
- 4- Les déplacements : l'organisation des déplacements, les itinéraires
- 5- La réglementation du travail, les obligations de l'employeur et du salarié

► Procédures d'évaluation des stagiaires en début et fin de formation

Autopositionnement en début de formation au moyen d'un QCM
QCM d'évaluation en fin de formation
Remise d'une attestation

► Méthodes et moyens pédagogiques

Mise en pratique grâce à des exercices d'application.
Méthodes interrogatives et participative
Vidéo-analyse
Echanges entre participants pour favoriser la prise de conscience du risque
Méthodes interactives

► Document remis

De nombreux supports fournis tout au long du stage vous permettront de vous constituer un excellent outil de référence.

► Formateur

Animateur depuis 10 ans de stages de récupération de points, ancien moniteur d'Auto-école. Expérience de formateur significative.

DES FORMATIONS POUR TOUS



L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier au cas par cas les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

Référent handicap :
Elodie GUIET.

ORGANISME DE FORMATION

Chambre de métiers
et de l'artisanat Loiret

N° SIRET :
130 027 980 00023

N° de déclaration d'existence :
24450381045



► Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

Il est remis à chaque candidat un programme détaillé, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription, un devis ou une convention de stage

Un questionnaire est complété en amont pour chaque futur stagiaire afin d'identifier son parcours passé, définir ses objectifs, positionner ses attentes dans le but de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un candidat a un lien avec la formation et reste confidentielle.

► Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une enquête de satisfaction est à compléter lors de la dernière séance de formation sur le déroulement et le contenu de la formation. Avec l'appui externe de la société HORIZONTAL SOFTWARE, **un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours puis **un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation pour évaluer les compétences acquises et leur mise en œuvre.

► Evaluation des acquis de formation

Remise d'une attestation de compétences pour mesurer l'atteinte des objectifs pédagogiques, formulés en termes de "être capable de". Elle mesure les capacités développées en formation, qui pourront être mise en œuvre dans une situations sociale ou professionnelle, en fonction de l'environnement de l'entreprise. Cette évaluations est élaborée par le formateur à partir des situations pédagogiques utilisées et impliquant le stagiaire.

► Suivi post-formation

Un suivi individuel peut-être proposé selon vos besoins.

Nous consulter pour connaître nos prestations d'accompagnement et/ou de formation.

► RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Votre conseillère : **Séverine DOKOSSI** ☎ 02 38 42 12 75
s.dokossi@cma-loiret.fr